

# EUROPEAN POLICYBRIEF



## FREE – FOOTBALL RESEARCH IN AN ENLARGED EUROPE

### Le football des femmes joueurs et supporteurs

Ce document est le deuxième de trois « Policy Briefs » basés sur les résultats du projet de recherche FREE. Il condense les résultats du champ de recherche sur la féminisation du football.

Mars 2015 (version française : mars 2016)

## INTRODUCTION

Pour beaucoup d'Européens, le football est symbole de masculinité. On le perçoit souvent comme un archétype d'activité qui réunit les hommes et crée du lien entre eux, que ce soit en tant que pratique sportive ou en tant que spectacle; activité de laquelle les femmes sont exclues ou s'excluent d'elles-mêmes. Pourtant, aujourd'hui, le football peut se targuer d'être le sport d'équipe n°1 pratiqué par les femmes en Europe. De manière un peu pompeuse, on se plaît même à dire, dans les publications officielles, que la femme est « le future du football » (la marge de progression côté hommes est incontestablement plus limitée). Cependant, la situation est moins rose qu'il n'y paraît quand il est question de la femme spectatrice, typiquement sujette au sexisme et à la violence symbolique dans les stades.

Dans quelle mesure le football est-il aujourd'hui un sport pour les femmes – que ce soit en tant que joueuse ou en tant que spectatrice ? Que peut-on faire pour contribuer à garantir un équilibre plus juste entre les hommes et les femmes ? Compte tenu de l'omniprésence du football dans les représentations de la masculinité en Europe, il ne s'agit pas d'une question triviale. L'égalité entre les hommes et les femmes est un principe fondateur de l'Union depuis la signature du Traité de Rome, et il s'agit là d'un objectif toujours pas atteint et à poursuivre dans les années, voire les décennies à venir. Le football peut-il contribuer à la réalisation des objectifs posés par les 5 Stratégies pour l'égalité entre les femmes et les hommes, élaborées en 2010 ? Comment ? Afin de répondre à ces questions, le projet FREE a cherché à produire des résultats au travers de méthodologies de recherche quantitatives et qualitatives variées

Deux autres « Policy Briefs » existent ; l'un fait la synthèse des résultats obtenus dans les champs de recherche parties prenantes et gouvernance; l'autre dans les champs de recherche historique, sociologique et anthropologique.

« Le football, c'est pour les hommes, pas pour les femmes ». Ce stéréotype sexiste perdure à bien des niveaux : dans l'opinion publique ; dans les medias ; dans les sphères décisionnaires. Pourtant, les instances gouvernantes du football ont fait du développement du football féminin une priorité. Le projet FREE a cherché à explorer ce paradoxe en étudiant le tableau dans son entier : à la fois la *success story* du football féminin (et les plans d'action pour la faire perdurer) et les obstacles à son développement.

### 1. Plantons le décor : les débuts difficiles du football féminin

L'histoire du football est un sujet de recherche depuis bien longtemps. Il existe de nombreuses histoires nationales et internationales de ce sport, le football est étudié sous différents angles (social, institutionnel, économique...). Cependant, à de très rares exceptions près, l'attention a toujours été portée sur le football masculin. Quand on dit « Football » on entend toujours « Football masculin ». Il va sans dire que « la Coupe du Monde » sans autre précision est toujours celle des hommes – idem pour l'Euro et les autres compétitions, idem pour les ligues nationales et les Coupes. *De fait*, il existe une hégémonie des hommes sur le football. Quand (et si) le football féminin est mentionné, il est perçu tel un phénomène récent.

Pourtant, le succès qu'a connu le football féminin à une certaine période de l'histoire est bien connu des historiens. Depuis des débuts militants dans les années 1890 jusqu'aux débuts des années 1920, il y eut un premier âge d'or du football féminin. Pendant la Première Guerre mondiale, de nombreux hommes quittèrent leur emploi afin d'aller se battre dans un conflit qui s'éternisa. Les femmes occupèrent alors les places laissées vacantes par les hommes et ceci constitua un premier pas indéniable vers leur émancipation. C'est pendant cette période que, comparativement, elles jouèrent *massivement* au football, notamment en France et au Royaume-Uni. Le football féminin, en tant que spectacle, a connu son apogée en 1920 : en Angleterre, les Féminines de l'entreprise Dick Kerr jouèrent contre les Féminines de St Helen devant une foule de 53 000 spectateurs à Liverpool. Mais la Roche Tarpéienne est proche du Capitole : ce succès alerta les autorités du football. Et cela incita la Football Association anglaise (la FA), qui avait été à l'origine du football moderne en 1863, à bannir les femmes des terrains à partir de 1921. Les autres pays européens suivirent, même si l'interdiction y était moins explicite.

Dans les années 60, suite à la perte d'influence de la FA, le football féminin put bénéficier d'une renaissance, hors des institutions officielles. L'instance européenne gouvernante du football, l'UEFA, a fini par recommander aux Associations nationales de football d'intégrer et de développer le football féminin. L'association anglaise finit par fléchir 1971 et leva l'interdiction, qui n'était déjà plus en place dans aucun autre pays.

### 2. L'essor et le développement du football féminin

Depuis lors, en tant qu'activité sportive, le football féminin n'a cessé de se développer. Le nombre de femmes pratiquant le football en Europe a été multiplié par cinq en trente ans, entre 1985 & 2014. Sept pays comptent plus de 60 000 joueuses (6 pays de l'Union européenne: Danemark, Angleterre, France, Allemagne, Suède et Pays-Bas, plus la Norvège). En 2014, on dénombre 1 208 558 joueuses dans la zone UEFA, parmi lesquelles 1 038 419 au sein de l'Union. (cf Tableau 1 : pays de l'UE et Turquie).<sup>1</sup>

Le Football peut même se targuer d'être le sport d'équipe féminin n°1 en Europe. Sur les 2 603 859 femmes qui pratiquent les trois principaux sports d'équipe européens (pour lesquels les chiffres sont accessibles), 56% jouent au football, 28% au volleyball et 26% au handball (source : UEFA).

A haut niveau, le football féminin a également commencé à être mieux organisé et à cet égard, peut désormais faire jeu égal avec le football masculin. Il existe un programme complet et un calendrier de compétitions internationales et nationales, ainsi que des divisions pour les clubs :

- une Coupe du Monde quadriennale, jouée par deux fois en Europe (en 1995 en Norvège et en 2011 en Allemagne, l'édition 2019 aura lieu en France), remporté trois fois par des équipes européennes (Norvège en 1995, Allemagne en 2003 & 2007) ;

---

1 La Turquie a été systématiquement incluse dans les recherches du projet FREE, l'un des partenaires du projet FREE étant situé dans ce pays et le thème de la recherche portant sur une Europe *élargie*.

- un tournoi olympique, plus exposé que son équivalent masculin (ce dernier est essentiellement ouvert aux moins de 23 ans) ;
- une compétition continentale quadriennale, notamment l'Euro pour les pays de l'UEFA (notons que 53 des 54 associations membres de l'UEFA ont une équipe nationale qui prend part à la Coupe du Monde, au Tournoi Olympique et à l'Euro) ;
- une compétition européenne pour les meilleurs clubs : l'UEFA Women's Champions League, un équivalent de la ligue masculine ;
- des ligues fonctionnelles dans presque tous les pays (51 sur 54 des pays de l'UEFA en 2014) ;
- des compétitions internationales pour les juniors : les Coupes du Monde FIFA - moins de 20 ans et moins de 17 ans ; les Euros de l'UEFA - moins de 19 ans et moins de 17 ans.

Parmi ces compétitions, la Coupe du Monde, l'Euro et la Women's Champions League sont désormais des événements d'importance. Si ce ne sont pas encore de méga-événements, la Coupe du Monde 2011 fut un tournant décisif en terme de fréquentation et d'audimat : l'événement a rassemblé une audience de 249 millions de téléspectateurs pendant au moins 20 minutes et de 408 millions pendant au moins 3 minutes. L'audience moyenne pendant cette compétition a été de plus de 13 millions de téléspectateurs par match.

Le football féminin est pris de plus en plus au sérieux et fait l'objet d'une plus grande attention de la part des Associations nationales de football. Hormis la Lituanie, le Luxembourg et la Finlande, tous les pays de l'UE ont déclaré auprès de l'UEFA un « plan pour le football féminin ». Les plans les plus avancés sont ceux de la France et l'Allemagne.

Tableau 1 : Nombre de joueuses enregistrées dans l'UE<sup>2</sup> et en Turquie entre 2009 et 2014. Source: UEFA

|                |           | 2009         | 2010         | 2011         | 2012         | 2013         | 2014           |
|----------------|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Lituanie       | LT        | 510          | 595          | 595          | 556          | 656          | <b>618</b>     |
| Lettonie       | LV        | 538          | 647          | 497          | 562          | 643          | <b>657</b>     |
| Bulgarie       | BG        | 370          | 350          | 350          | 394          | 850          | <b>870</b>     |
| Slovénie       | SI        |              |              |              |              |              | <b>1 121</b>   |
| Estonnie       | EE        |              | 689          |              | 752          | 908          | <b>1 173</b>   |
| Chypre         | CY        | 741          | 878          | 878          | 977          | 994          | <b>1 190</b>   |
| Croatie        | HR        | 1 627        | 1 732        | 1 732        | 998          | 1 133        | <b>1 411</b>   |
| Malte          | MT        | 1 231        | 1 318        | 1 096        | 1 220        | 1 577        | <b>1 684</b>   |
| Luxembourg     | LU        | 1 296        | 1 793        | 1 793        | 1 056        | 1 323        | <b>1 907</b>   |
| Portugal       | PT        | 1 706        | 1 683        | 1 683        | 1 743        | 1 974        | <b>2 116</b>   |
| Roumanie       | RO        | 400          | 450          | 550          | 550          | 2 444        | <b>3 150</b>   |
| <b>Turquie</b> | <b>TR</b> | <b>18163</b> | <b>48691</b> | <b>48691</b> | <b>63513</b> | <b>64516</b> | <b>4138</b>    |
| Grèce          | EL        | 1 770        | 3 242        | 1 770        | 3 410        | 3 997        | <b>4 606</b>   |
| Slovaquie      | SK        | 645          | 880          | 890          | 1 300        | 1 420        | <b>7 153</b>   |
| Rep. Tchèque   | CZ        | 16 154       | 18 776       | 18 776       | 16 900       | 11 500       | <b>7 577</b>   |
| Pologne        | PL        | 4 250        | 5 000        | 4 000        | 4 500        | 12 725       | <b>16 183</b>  |
| Italie         | IT        | 11 987       | 12 975       | 12 975       | 22 743       | 22 115       | <b>20 563</b>  |
| Hongrie        | HU        | 4 720        | 4 148        | 10 472       | 15 928       | 19 526       | <b>21 391</b>  |
| Belgique       | BE        | 16 400       | 16 562       | 15 600       | 18 410       | 21 634       | <b>22 089</b>  |
| Irlande        | IE        | 16 500       | 21 890       | 21 590       | 23 085       | 22 941       | <b>23 427</b>  |
| Finlande       | FI        | 25 836       | 26 423       | 25 070       | 26 776       | 26 867       | <b>26 507</b>  |
| Autriche       | AT        | 13 000       | 17 000       | 17 000       | 37 000       | 20 000       | <b>28 121</b>  |
| Espagne        | ES        | 23 485       | 61 394       | 68 399       | 27 609       | 28 154       | <b>31 314</b>  |
| Danemark       | DK        | 63 736       | 71 273       | 66 671       | 77 889       | 70 641       | <b>72 890</b>  |
| France         | FR        |              |              |              | 58 350       | 65 001       | <b>73 484</b>  |
| Royaume-Uni    | UK        | 6 125        | 6 258        | 5 394        | 100 181      | 106 273      | <b>103 363</b> |
| Pays-Bas       | NL        | 120 250      | 124 100      | 124 100      | 127 488      | 131 948      | <b>137 525</b> |
| Suède          | SE        | 152 875      | 157 661      | 119 060      | 159 305      | 165 259      | <b>167 949</b> |
| Allemagne      | DE        |              |              |              | 250 000      | 262 220      | <b>258 380</b> |

<sup>2</sup> Tous âges, les chiffres ne comprennent pas le sport à l'école et le sport pour tous.

### 3. Problèmes persistants

Malgré cet essor, certains problèmes demeurent.

- Le football est peut-être le sport d'équipe féminin n°1 en Europe, mais il est également celui qui compte le moins de femmes si l'on se réfère au nombre total de pratiquants. Les femmes ne représentent que 7% des joueurs enregistrés par l'UEFA, un taux faible, lorsqu'on le compare aux 52% du volleyball ou aux 42% du handball. Au sein de l'UE, même les associations nationales qui affichent les meilleures proportions ont des taux situés entre 20 et 30%.

La Coupe du Monde et la Champions League féminines sont peut-être de grands événements mais elles sont jouées par des amateurs. Le football féminin n'est pas vraiment professionnel (selon l'UEFA, une joueuse professionnelle possède un contrat écrit qui la lie à un club et perçoit davantage d'argent qu'elle n'en dépense pour ses activités footballistiques). Au maximum, une poignée de clubs sont totalement professionnels : Paris Saint-Germain ou le FFC Francfort par exemple. Selon les statistiques de l'UEFA en 2014, l'Europe compte 1 278 joueuses professionnelles originaires de 17 pays (dont la Turquie) évoluant dans 68 clubs de 12 pays membres de l'UE (5 pays membres seulement comptent des joueuses évoluant dans un pays étranger) Il s'agit déjà d'un faible chiffre (à peine l'équivalent de deux à trois divisions masculines totalement professionnelles dans un pays – à elle seule l'Angleterre en a quatre). Cependant, être une femme et jouer un football professionnel est une expérience très différente si l'on joue en Roumanie (où le coût de la vie est bas mais où on ne trouve que peu de joueuses de très haut niveau) ou au sein d'une association comme la Women's Super League récemment créée au Royaume-Uni. (cf Tableau 2)

Tableau 2 : Les joueuses professionnelles et les clubs de l'UE et de la Turquie, 2014. Source: UEFA

|                         | TR | MT | BE | LT | CZ | EL | CY | AT | HU | FI | DK | ES | FR | DE | UK      | RO      | SE      | EU +TR |
|-------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---------|---------|---------|--------|
| Joueuses pro            | 1  | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 8  | 15 | 17 | 20 | 30 | 34 | 78 | 81 | 22<br>6 | 33<br>0 | 42<br>3 | 1 278  |
| Clubs avec joueuses pro |    |    | -  | 1  | -  | -  | 2  | 2  | 1  | 5  | 3  | 6  | 9  | 12 | 8       | 8       | 11      | 68     |

- Le manque d'argent est un problème important pour le football féminin. Les budgets demeurent très modestes. Parmi les clubs sondés par L'Association des Clubs Européens et le Comité du Football Féminin, en 2014 :

- 3 clubs ont un budget supérieur à 1 million d'euros;
- 3 clubs ont un budget inférieur à 50 000 euros.
- Même s'il manque les données de Slovénie, d'Irlande et d'Italie, le budget total du football féminin dans les 28 pays membres s'élève à 61 220 322 euros, soit le prix de un à deux joueurs du circuit professionnel masculin. (cf Tableau 3)

Tout cela est largement dû à la frilosité des sponsors vis à vis du football féminin. Sur les 28 pays membres, une minorité (10) a déclaré l'existence de sponsors commerciaux dans le football féminins en 2014 : Belgique, Danemark, Estonie, Allemagne, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Suède et Angleterre, Irlande du Nord (deux ligues distinctes en football). En outre, en raison du faible nombre de spectateurs, il n'y a pas de recettes significatives via la billetterie.

### 4. Obstacles au développement du football professionnel féminin : médias et spectateurs

Le football féminin est pris dans un cercle vicieux. L'intérêt porté par le public reste faible, à l'exception des méga-événements. Si la Coupe du Monde, les Tournois Olympiques et l'UEFA's Women's Champions League attirent un grand nombre de spectateurs (par exemple 80 203 personnes ont assisté à la finale olympique en 2012), en moyenne, le public reste faible sur les autres compétitions. Quelques **équipes nationales** ont tout de même de beaux publics (l'équipe d'Allemagne attire 15 000 spectateurs par match, l'équipe de France environ 10 000), mais en 2014, le nombre moyen de spectateurs pour les 28 équipes nationales de l'UE (plus la Turquie) se situait inconfortablement autour de 2000.

Globalement, **le football féminin de club** ne parvient pas à attirer un large public et certains diraient même : un public tout court. La fréquentation moyenne pour un match des meilleures ligues est de 350

spectateurs. Seule l'Allemagne (2 500) et l'Espagne (1 000) atteignent des nombre à quatre chiffres. Ceci est d'autant plus problématique que la ligue est la compétition qui se joue sur une année et c'est donc elle qui génère des revenus pour le plus grand nombre d'acteurs (clubs, ligues, associations nationales, joueurs), selon le modèle répandu dans le sport d'équipe (cf tableau 3 qui compare à grande ampleur les budgets et fréquentations du football féminin en EU). Il est clair que les recettes de match de clubs sont la plus modeste source de revenus pour le football féminin.

Pour les diffuseurs, le manque de public dans les stades, est la preuve irréfutable pour leur hypothèse selon laquelle « les téléspectateurs ne veulent pas voir ça ». Mais sans couverture médiatique, il est impossible pour le football féminin de créer des « stars » ou d'attirer des sponsors. Et ceci, à l'inverse, ne joue pas pour une augmentation de la fréquentation des stades... Rien ne vient casser le cercle vicieux.

Tableau 3. Fréquentations et budgets du football féminin dans l'UE et en Turquie, 2014. Source: UEFA

|              |        | Fréquentation moyenne lors des matchs de l'équipe | Fréquentation moyenne lors des matchs des meilleures | Budget du football féminin |
|--------------|--------|---|--|----------------------------|
| Luxembourg   | LU     | 400   | 120  | 91 000 €                   |
| Lituanie     | LT     | 150   | 50   | 147 000 €                  |
| Roumanie     | RO     | 300   | 50   | 150 000 €                  |
| Lettonie     | LV     | 100   | 50   | 195 204 €                  |
| Bulgarie     | BG     | 200   | 100  | 200 000 €                  |
| Malte        | MT     | 500   | 400  | 250 000 €                  |
| Chypre       | CY     | 50  | 50   | 270 000 €                  |
| Slovaquie    | SK     | 350   | 60   | 300 000 €                  |
| Estonie      | EE     | 350   | 40   | 466 800 €                  |
| Croatie      | HR     | 500   | 50   | 500 000 €                  |
| Rép. Tchèque | CZ     | 700   | 250  | 600 000 €                  |
| Grèce        | EL     | 700   | 300  | 904 300 €                  |
| Belgique     | BE     | 2 000   | 500  | 935 000 €                  |
| Pologne      | PL     | 2 000   | 200  | 990 952 €                  |
| Hongrie      | HU     | 250   | 50   | 1 000 000 €                |
| Espagne      | ES     | 2 000   | 1 000  | 1 200 000 €                |
| Finlande     | FI     | 1 300   | 155  | 1 254 100 €                |
| Turquie      | TR     | 650   | 300  | 1 364 000 €                |
| Autriche     | AT     | 1 000   | 200  | 1 900 000 €                |
| Danemark     | DK     | 2 000   | 100  | 2 500 000 €                |
| Portugal     | PT     | 1 000   | 500  | 2 577 466 €                |
| Pays-Bas     | NL     | 3 000   | 300  | 3 200 000 €                |
| Suède        | SE     | 4 300   | 800  | 4 374 000 €                |
| Allemagne    | DE     | 15 000  | 2 500  | 7 000 000 €                |
| France       | FR     | 9 400   | 800  | 10 500 000 €               |
| Royaume-Uni  | UK     | 2 294   | 191  | 19 714 500 €               |
| Irlande      | IE     | 1 200   | 200  |                            |
| Italie       | IT     | 4 000   | 500  |                            |
| Union europ. | EU     | 2 039   | 352  | 61 220 322 €               |
| UE + Turquie | EU +TR | 1 989   | 351  | 62 584 322 €               |

Le manque d'intérêt porté au football féminin est donc confirmé par la recherche FREE. L'enquête représentative par téléphone FREE<sup>3</sup> montre que si 49.6% des répondants s'intéressent au football en général et 51.3% au football masculin en particulier, seulement 22.8% s'intéressent au football féminin et 46.6% déclarent ne pas s'y intéresser du tout (Voir graphique 1). L'étude FREE Online montre que l'attitude du public attentif (97.2% intéressés ou très intéressés par le football) est en quelque sorte moins hostile au football féminin : 4.8% se disent très intéressés, 15.8% intéressés et 26.2% un peu intéressés. Cependant, même au sein de ce public, 53.1% se déclarent peu ou pas intéressés par le football féminin.

3 Pour plus de détails sur les méthodes d'enquête, merci de vous référer à la section « Paramètres de recherche » p. 11.



Graphique 1. Intérêt porté au football en général, hommes et femmes (pourcentages). Source: Enquête représentative par téléphone FREE (2014)



Quoiqu'il en soit, il y a de nets indicateurs qui montrent que quand le football féminin international de haut niveau passe à la télévision, il suscite de l'intérêt. Dans chaque pays où le nombre d'heures de diffusion de la Coupe du Monde a augmenté entre 2007 et 2011, l'audience a elle aussi augmenté.

## 5. Les obstacles au développement du football féminin de loisir : les infrastructures du football

Globalement, comme montré ci-dessus, seulement 7% des joueurs de football en Europe sont des femmes. Il y a beaucoup de femmes qui jouent au football si l'on compare à d'autres sports, mais c'est un chiffre très bas si on le compare au nombre de joueurs hommes. Ceci provoque ce questionnement : qu'est-ce qui empêche le développement du football féminin de loisir ? La réponse est simple : ce sont les structures.

Pour le dire simplement, il n'y a pas suffisamment de clubs dans lesquels les femmes puissent jouer. Parmi les 28 états membres, 13 (Rép Tchèque, Estonie, Grèce, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Suède) ont déclaré auprès de l'UEFA en 2014 que la distance moyenne à parcourir pour une femme souhaitant jouer au football est supérieure à 20km (et parfois bien plus élevée). Pour les parents c'est bien au-delà de ce qu'ils souhaitent (ou tout simplement peuvent) se permettre, pour conduire leurs enfants – à moins que l'enfant soit vraiment très déterminée (ce qui crée une sélection à part, selon laquelle seules les fortes têtes accèdent au football...).

En partie en raison de ce manque de clubs pour femmes de tous âges, le football conserve son étiquette de sport d'hommes : les filles sont alors davantage attirées par des sports perçus comme étant plus féminins : gymnastique (sous différentes formes), danse ou tennis. Par exemple, l'étude montre que le sport préféré des filles reste – sans conteste – l'équitation.

## 6. Les obstacles au développement du football féminin : les structures de gouvernance

De manière encore plus répandue, les structures du football sont tout simplement peu accueillante pour les femmes (même involontairement) et empêchent les femmes de viser ou d'atteindre des postes à responsabilité. Des progrès sont à noter: par exemple, il existe des comités féminins dans chaque état membre hormis Irlande, Finlande, Lituanie, Pays Bas, Slovaquie, Suède (la Turquie n'en a pas non plus). Cependant, les problèmes demeurent. Premièrement, la proportion moyenne d'employées dans les associations nationales représente moins d'un tiers (31.88%). Seuls l'Italie, la Pologne, Chypre et la Croatie se rapprochent de la parité (entre 45 & 52%). Deuxièmement, très peu de femmes atteignent des responsabilités managériales : elles sont entre une et dix dans chaque état membre. Elles sont 11 en Irlande, et environ 140 au Royaume Uni mais cette grande différence est largement due à une nuance dans la compréhension du terme « managériale ». Troisièmement, le nombre moyen de femmes dans les comités de football nationaux est de 11 dans l'ensemble des pays membres, avec de grandes disparités : aucune en Irlande et en Slovaquie, et 48 en Italie.

Quant au niveau décisionnaire, là les chiffres sont encore plus bas. L'horizon n'est pas dégagé pour les femmes même si certaines initiatives locales sont à souligner : par exemple en France le numéro 2 de la Fédération est une femme (Brigitte Henriques) et elle a été élue à une large majorité au sein de l'association. C'est un signal fort.

Même genre de signal, bien que considérablement plus faible : l'UEFA avait nommé une femme membre de son comité exécutif : Karen Espelund. Celle-ci est désormais (mai 2016) remplacée par Florence Hardouin qui, elle, a été élue, contrairement à sa prédécesseure. Bien que difficiles à rassembler, les chiffres montrent que les femmes sont encore moins nombreuses à des postes décisionnaires au niveau des clubs, amateurs ou professionnels. Sandra Schwedler, nouvellement élue (2015) Présidente du conseil d'administration du FC St Pauli semble être la seule femme à un tel poste dans l'ensemble des clubs pro de l'union européenne.

Dans le football, la problématique du « plafond de verre » ne se limite pas à la gouvernance : elle est valable pour tous les postes à responsabilité, et notamment ceux d'entraîneurs et d'arbitres.

Les entraîneurs femmes sont peu nombreuses, voire très rares: il y a officiellement 21 164 entraîneurs diplômés en Europe. Cependant, en moyenne dans l'Union (excepté en Suède, Allemagne et Pays de Galles où les données sont indisponibles), seulement 16% des entraîneurs d'équipes féminines sont des femmes. Les pourcentages vont de 1% et moins (en France et en Hongrie) à 60% en Bulgarie (tous les autres sont en dessous de 50%). Le phénomène est encore plus net lorsque l'on regarde les licences UEFA: seulement 1% sont détenues par des femmes. Les équipes masculines sont coachées par des hommes, à l'exception de Corinne Diacre qui entraîne une équipe professionnelle de 2<sup>ème</sup> division (Clermont).

L'arbitrage est un autre domaine de responsabilité dans le football. En 2014, on compte 7 461 arbitres femmes assermentées par la FIFA, au sein de l'UEFA. Parmi elles, 2 414 exercent en Allemagne, 1 693 en Italie et 1 098 au Royaume Uni. Mais certains des grands pays membres n'en ont que peu : la France n'en compte que 27, et l'Espagne 15 (combinés, c'est moins que les Pays-Bas qui en comptent 51). Plus important encore : le nombre d'arbitres femmes FIFA au sein de l'UEFA a baissé par rapport à la saison précédente, elles sont 44 de moins. Cependant, le nombre de femmes qui arbitrent dans les trois meilleures divisions masculines est en progression, et désormais, dans tous les pays de l'UE, des femmes arbitrent des matchs d'hommes.

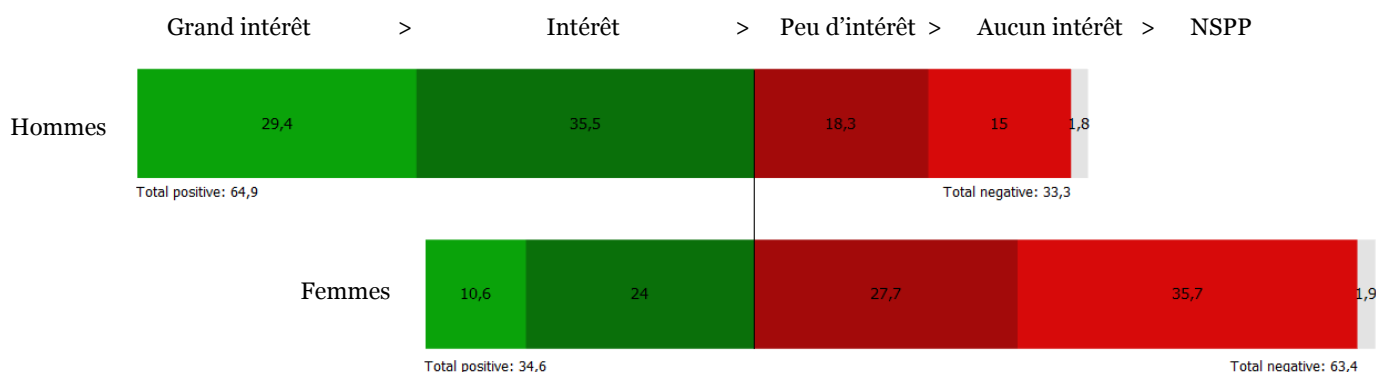
Si des progrès sont notables quant à l'intégration des femmes dans le football mondial, un très large fossé sépare encore hommes et femmes dans les domaines de la participation et du pouvoir. Il apparaît très clairement que l'autorégulation ne fonctionne pas et qu'une régulation externe contraignante est nécessaire si l'on souhaite davantage d'égalité entre les femmes et les hommes dans le football.

## 7. Les obstacles au développement d'un vivier féminin de supporters : le football en tant que chasse gardée des hommes et la discrimination dans les stades.

Les historiens ont démontré que le développement du football est très intimement lié aux pratiques sociétales de la classe ouvrière britannique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les hommes se réunissaient pour jouer et pour regarder du football, tandis que les femmes restaient à la maison. Si le panorama a quelque peu changé, le football, et en particulier la culture des clubs et des stades, reste la chasse gardée des hommes. Ce constat est revendiqué par l'enquête FREE : seulement 10% des répondants de l'enquête en ligne FREE (2010) étaient des femmes. Par ailleurs, sur l'intérêt porté globalement au football, on note une réelle différence entre hommes et femmes : 64.9% des hommes sont intéressés ou très intéressés tandis que 63.4% des femmes sont peu ou pas intéressées du tout par le football. Des chiffres éloquent!

Graphique 3. Intérêt globalement porté au football: hommes et femmes (pourcentages).

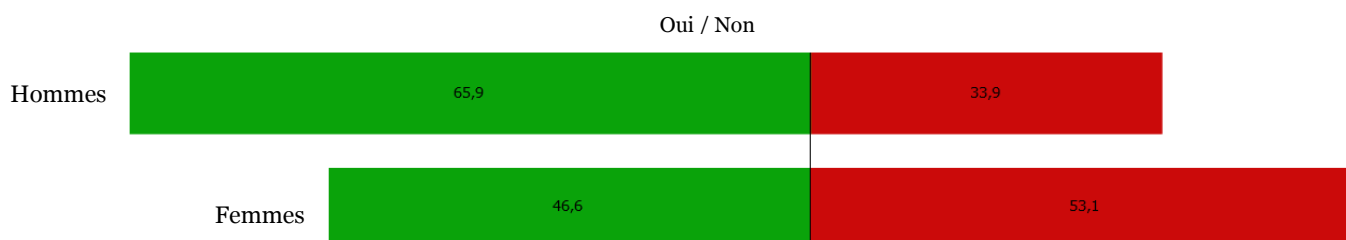
Source: Enquête représentative par téléphone FREE (2014)



Par conséquent, comme le montre l'enquête représentative par téléphone FREE, les femmes suivent moins les différentes compétitions de football que les hommes : 36.3% des femmes ne suivent aucune compétition; contre 14.3% des hommes ; moins de 50% des femmes suivent toutes les formes de compétitions (Coupe du Monde, Jeux Olympiques d'été, Coupe d'Europe UEFA, Champions League UEFA, autres Coupes continentales, UEFA Europa League, championnats nationaux, autres championnats nationaux européens, compétitions régionales et locales).

Les femmes s'engagent également beaucoup moins dans des activités habituelles de supporters. Plus important encore, très peu de femmes se rendent aux stades pour voir du football. Par exemple, même les femmes qui déclarent supporter une équipe, vont moins la voir jouer que les hommes.

Graphique 4. Pourcentages d'hommes & de femmes qui assistent aux matchs masculins à domicile  
Source: Enquête représentative par téléphone FREE (2014)



Le football des stades, en particulier les virages de supporters, sont l'ultime chasse gardée des hommes. Comme le montrent les études ethnographiques et les entretiens, un grand nombre de supporters hommes rejettent les femmes supporters : « Je ne crois pas que les femmes devraient se rendre au stade » est une phrase que l'on entend bien souvent. De surcroît, de nombreux supporters hommes dénigrent les femmes et déclarent qu'« elles sont incapables de comprendre les règles ». En outre les femmes sont souvent sujettes aux agressions verbales des chants de supporters. Dans certains clubs européens, on peut entendre des chants comme « Nous sommes [le nom du club], nous sommes fiers. Nous niquons vos femmes et nous buvons vos bières. ». Ces chants méprisent les femmes, mentionnées en tant qu'objet du plaisir masculin, et sans droit de consentir. Cependant, dans une minorité de stades européens, on met à disposition des « sièges famille » où les femmes sont mieux accueillies.

Il existe deux types de réponses à apporter à la misogynie et à la domination masculine des tribunes.

**D'un côté**, quelques supportrices assimilent le sexisme. Elles rejoignent des groupes existants, quasi exclusivement masculins, elles font leur la culture de supporters existante, notamment ses aspects misogynes : elles se complaisent dans son folklore et ses règles ; elles agissent comme des « compagnes ». Ces fans assimilent le sexisme de manière typique car « cela fait partie du jeu » et rendent cela anecdotique : « ces chants, c'est pour rire », « il ne faut pas le prendre au sérieux, on ne le pense pas », ce sont des réponses typiques. Ceci illustre un aspect très important des propos discriminatoires : ils peuvent être tenus pour plaisanter, avec un certain degré d'ironie de la part du groupe qui les tient, mais cette ironie se perd bien souvent pour les personnes hors du groupe, qui ne retiennent alors que l'aspect agressif des propos. C'est très bien illustré par les propos d'une supportrice : « Quand ils chantent : sors tes nibards pour les gars, ils ne s'adressent pas à moi. D'ailleurs, je chante avec eux. »

**Mais d'autre part**, une minorité de supportrices s'opposent au sexisme et s'allient au sein de groupes exclusivement féminins. Ces groupes se sont établis dans différents pays européens, par exemple les « Lionnes Roses » ou les « Femmes Vikings » du Danemark. Les membres de ces groupes peuvent décider de revendiquer une identité footballistique exclusivement féminine : elles choisissent des logos et des couleurs perçus comme typiquement féminins pour faire passer leur message. L'une d'entre elles a déclaré : « Nous voulions montrer que nous sommes des femmes mais également que nous aimons le football. Nous voulions créer un logo aussi féminin que possible, pour que le doute ne soit pas permis sur notre intention ». Rejeter et lutter contre le sexisme.

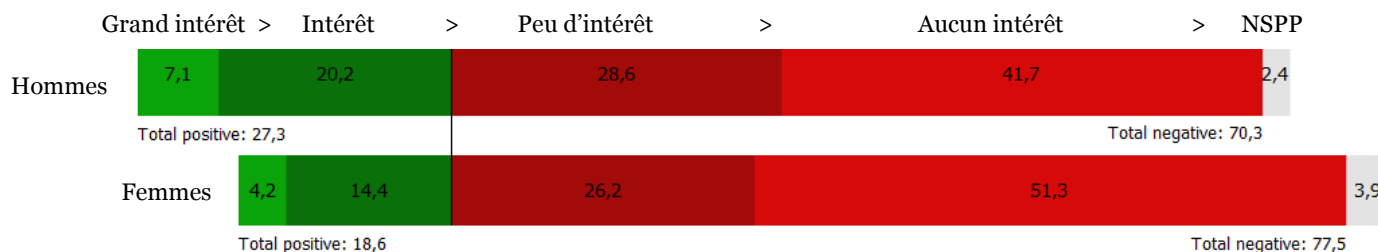
Les difficultés du football à intégrer des fans féminines influencent la manière dont les groupes de supportrices se développent. Le football féminin n'a que peu de supporters. Encore plus intéressant, les femmes s'intéressent encore moins au football féminin que les hommes ! (voir graphique 5). En outre, une plus petite proportion de femmes que d'hommes déclare assister à des matchs féminins ou acheter des abonnements saisonniers (voir graphique 6).



L'enquête représentative par téléphone FREE révèle que les activités que les femmes, en tant que supportrices de football féminin, font proportionnellement davantage que les hommes, sont celles qui induisent une certaine distance physique: payer pour voir des matchs à la télé, sur Internet (29.9% vs 23.2%); voyager pour suivre une équipe (24.3% vs 21.0%); bien que leur intérêt pour le football féminin ne soit pas à mettre en doute: les femmes achètent davantage d'articles de merchandising (39.2% vs 36.9%); quant à être membre d'un groupe de supporters, c'est équilibré (19% vs 18.7%). Les femmes sont peut-être plus engagées auprès du football féminin, **mais pas** quand il s'agit de voir les matchs ou d'acheter un abonnement!

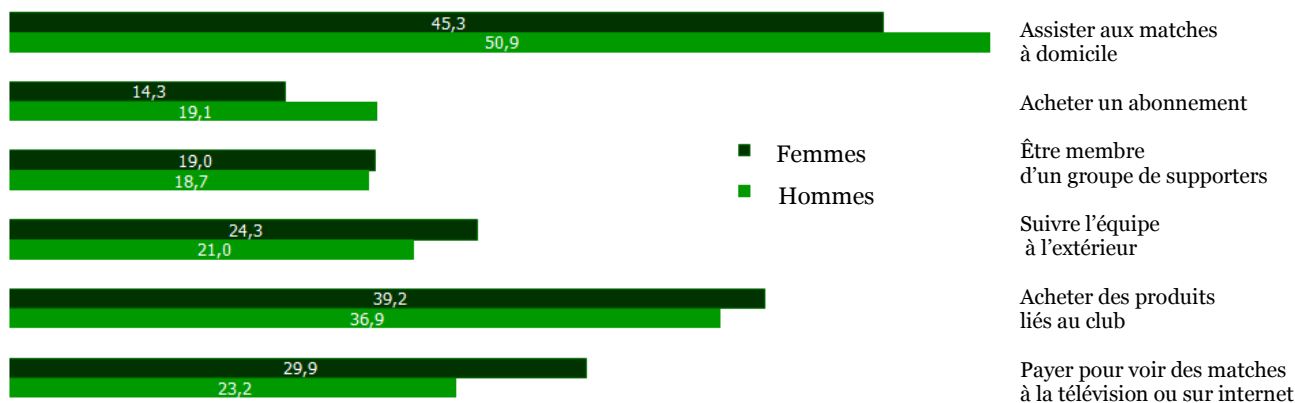
Graphique 5. Intérêt porté au football féminin: par les hommes et les femmes (pourcentages).

Source: Enquête représentative par téléphone FREE (2014)



Graphique 6. Activités liées au football: pourcentages d'hommes et de femmes intéressés par le football féminin.

Source: Enquête représentative par téléphone FREE (2014)



## INCIDENCES POLITIQUES ET PRÉCONISATIONS

Comme le démontrent les résultats d'enquête (Résultats et Analyse) :

- Le nombre de femmes qui pratiquent le football augmente, mais reste peu élevé dans la plupart des pays ;
- La couverture médiatique s'est développée après la Coupe du Monde de 2011, mais reste marginale pour le football féminin « de tous les jours » et se focalise sur les compétitions internationales ;
- La fréquentation des matchs féminins est en progrès mais reste basse même dans des pays comme l'Allemagne et la France où le football féminin est en partie professionnel ;
- Le nombre de femmes à des postes de dirigeants dans les associations de football est bas, même dans les organisations qui s'occupent de football féminin.

Les préconisations suivantes se basent sur ces faits et sur les meilleures pratiques déjà existantes.

### **Préconisation 1: encourager les femmes et les jeunes filles à pratiquer le football de loisir**

**Chaque état membre doit mettre en place un programme qui assurerait pour les femmes qui le souhaitent, la possibilité de jouer au football.** Ceci implique de :

- Répertorier les clubs de foot féminin ;
- Identifier les manques au sein des territoires;
- Afficher un objectif quant au nombre d'équipes féminines que l'on souhaite atteindre, et en particulier dans les régions où la distance à parcourir pour intégrer un club est supérieure au nombre de kilomètres jugé acceptable dans le pays ;

Selon les particularités locales, la création de nouveaux clubs ou de nouvelles équipes pourraient avoir lieu au sein de :

- clubs de football masculins ; ou de clubs comptant très peu d'équipes féminines ;
- en outre, les nouveaux clubs féminins devraient être créés soit par leurs propres moyens soit par le biais d'institutions existantes (école, université, club multisports).

### **Préconisation 2 : encourager la couverture médiatique du football féminin**

Chaque état membre est libre de la manière dont il souhaite faire la promotion du football féminin. Mais nos recommandations sont les suivantes :

- Revoir l'ampleur de la couverture médiatique du sport féminin (y compris du football)
- Prendre des mesures pour encourager la couverture et la diffusion des sports féminins sur un pied d'égalité avec les sports masculins, en particulier à la télévision nationale lorsque celle-ci est financée sous forme de taxe (ce qui signifie que les hommes et les femmes contribuent de manière égale au financement des chaînes et doivent en conséquence obtenir le même niveau d'attention).

L'Union européenne devrait:

- Financer des initiatives telles que la *Journée Internationale du Sport Féminin* qui a été mise en place en France : dans les médias 24 heures sont exclusivement dédiées à la couverture du sport féminin;
- Créer un fond (similaire au fond français) pour encourager le financement de la diffusion des sports féminins à la télévision (coûts de production etc.).

### **Préconisation 3 : faire la promotion des femmes qui ont des postes à responsabilité**

En suivant l'exemple français selon lequel :

- Les associations nationales de sport doivent intégrer des femmes dans leurs comités, en proportion du nombre de femmes détentrices d'une licence de joueuse, avec un minimum d'un siège (article L. 124-1 du Code du Sport) ;

- Le Ministère du Sport n'accrédite que les associations nationales de sport qui ont un plan d'action en faveur de la féminisation, ce qui implique de faire la promotion de la parité et de l'égalité des sexes à tous les niveaux (national, régional, local).

L'union européenne devrait exiger de la part :

- des comités de chaque association sportive continentale (pour le foot l'UEFA) ;
- des comités de chaque association nationale de football ;
- des comités de chaque club de football professionnel ;

d'inclure au moins une femme et une représentation des femmes qui soit en adéquation avec la proportion de femmes détentrices d'une licence au sein de la fédération (association nationale);

L'Union européenne devrait encourager :

- la formation et la promotion des arbitres féminins ;
- la formation et la promotion des entraîneurs féminins;
- la formation et la promotion des femmes à des postes décisionnaires au niveau local, régional et national.

#### **Préconisation 4 : faire reculer le sexisme dans les stades de football**

En lien avec la « Stratégie pour l'Égalité » et la thématique prioritaire « Dignité, intégrité et fin de la violence sexiste », l'UE devrait :

- Assigner à l'European Institute for Gender Equality (EIGE) la tâche de monitorer et de publier un rapport annuel sur les comportements sexistes subis par les femmes dans les stades ;
- Prendre part à une action anti-discrimination au niveau européen (UEFA) et au sein des états membres de s'assurer de la non banalisation du sexisme, et de considérer qu'il s'agisse d'une forme de discrimination aussi importante que les autres.

## **PARAMETRES DE RECHERCHE**

Le projet FREE a réuni des universitaires proposant des profils académiques variés (sociologie, anthropologie, histoire, études de genre, sciences politiques) avec l'objectif très clair de produire une authentique recherche interdisciplinaire permettant l'interaction de différentes méthodes de recherche, et ce, de la manière la plus appropriée.

La collecte de données s'est faite par le biais de méthodes qualitatives variées et de plusieurs enquêtes quantitatives. Les résultats reportés et analysés dans ce « Policy Brief » l'ont été grâce à différentes activités de recherche complémentaires, notamment :

- Recherche de données existantes (archives; abonnements, budgets);
- Travail sur le terrain sociologique (entretien poussés avec des individus ou des groupes d'individus – notamment des femmes et des groupes de supporters);
- Travail sur le terrain ethnographique (observation active à des occasions variées et dans différents contextes entre 2012 et 2014), auprès de nombreux hommes et de nombreuses femmes, notamment des membres du public intéressé par le football (tenue de journaux de bord audio et vidéo dans des pays sélectionnés);
- Enquête quantitative en ligne (non représentative, public attentive avec un intérêt pour le football) menée en huit langues entre septembre 2013 et février 2014, ayant enregistré un total de 17 516 répondants parmi lesquelles 8 299 ont répondu à l'intégralité des questions ;
- Enquête quantitative et représentative par téléphone (échantillons représentatifs de population dans tous les pays cible), menée en huit langues par le sous-traitant BVA (Paris) en décembre 2013 ayant enregistré 7 245 répondants.

Les pays cible concernés par l'enquête quantitative sont l'Autriche, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, l'Espagne, la Turquie, et le Royaume-Uni.

## Disclaimer:

Ce Policy Brief a été rédigé par Gertrud Pfister, Albrecht Sonntag et David Ranc, du consortium projet FREE. Le contenu de ce Policy Brief ne reflète pas l'opinion de l'Union Européenne, de ses institutions et instances. Les informations reportées et avis exprimés ici sont de l'entière responsabilité des auteurs.

## IDENTITE DU PROJET

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom du projet         | Football Research in an Enlarged Europe (FREE)  |
| Coordinateur          | Albrecht Sonntag, ESSCA Ecole de Management, Angers (France)<br><a href="mailto:albrecht.sonntag@essca.fr">albrecht.sonntag@essca.fr</a>  |
| Consortium            | ESSCA School of Management, Angers, France.<br>Københavns Universitet, Copenhagen, Danemark.<br>Loughborough University, Loughborough, Royaume-Uni.<br>Middle East Technical University, Ankara, Turquie.<br>Universitat de València, Valence, Espagne.<br>Universität Stuttgart, Stuttgart, Allemagne.<br>Universität Wien, Vienne, Autriche.<br>Université de Franche-Comté, Besançon, France.<br>Uniwersytet im. Adama Mickiewicza, Poznan, Pologne. |
| Schéma de financement | FP7 Programme pour la Recherche sur l'Union européenne – Domaine 8<br>«Sciences humaines et Socio-économiques ».<br>Projet collaboratif d'activité 5.2 « Diversités et Uniformités en Europe », Call<br>« Anthropologie de l'Intégration Européenne ».  |
| Durée                 | 1er avril 2012 – 31 mars 2015 (36 mois).  |
| Budget                | Contribution de l'EU : 2 433 362 €.   |
| Site Web              | <a href="http://www.free-project.eu">www.free-project.eu</a>  |
| Plus d'informations   | Contact: Dr Albrecht Sonntag, <a href="mailto:albrecht.sonntag@essca.fr">albrecht.sonntag@essca.fr</a>  |